

ENGAGEMENT DE MADAGASCAR FP 2030

LES OBJECTIFS DE MADAGASCAR SONT LES SUIVANTS :

D'ici 2030 :

- 1- Augmenter le taux de prévalence contraceptive moderne pour les femmes en union à 60%.
- 2- Réduire le taux de Besoins non satisfaits en PF à 8%.
- 3- Atteindre l'indice synthétique de fécondité à 3.

LE GOUVERNEMENT MALAGASY S'ENGAGE À:

- 1- Allouer 5% du budget total annuel d'achat des produits contraceptifs.
- 2- Renforcer le plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour l'augmentation à hauteur de 10% de leur contribution habituelle par an au Programme de la Planification Familiale.
- 3- Rechercher le financement des gaps pour le Programme de Planification Familiale en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers avec au moins 5% du financement par le secteur privé.
- 4- Assurer la disponibilité des produits contraceptifs sur tout le territoire Malagasy avec un taux de rupture moyen aux points de prestation de moins de 10% par méthode.
- 5- Assurer l'application du concept « Ne laisser personne de côté » :
Accès de toutes et de tous aux services de planification familiale de qualité, comprenant les personnes vulnérables (adolescents et jeunes, personnes handicapées, les personnes démunies, les détenu(e)s et les personnes en situation d'urgence humanitaire).
- 6- Accroître le nombre de structures offrant des informations et/ou des services de la planification familiale adaptées aux besoins des adolescents et jeunes, de 400 à 850.
- 7- Assurer le respect des normes de qualité à l'accès aux services de planification familiale.
- 8- Garantir l'application de tous les documents législatifs, politiques, stratégiques et les plans de mise en œuvre relatifs à la PF par :
 - Diffuser l'ensemble des textes dans les 23 régions sanitaires les 119 districts sanitaires et les 1695 Communes.
 - Assurer le suivi annuel de la mise en œuvre les documents législatifs, politiques, stratégiques.
- 9- Mettre en œuvre au moins 75% des interventions du pilier santé définies dans la feuille de route du dividende démographique.



Le Ministre de l'Economie et des Finances

RABARINIMANARISON

Rindra Hasimbelo

Son Excellence le Président de la République de Madagascar

Le Ministre de la Santé Publique



ANDRIAMANANTANY Zely Arivelo

LES ENGAGEMENTS DÉTAILLÉS

Nom du pays	MADAGASCAR
Adresse courriel de la personne-ressource	rakotozanany@gmail.com icoulibaly@unfpa.org arahajarison@usaid.gov jcrakotomalala@yahoo.fr hosea.rakoto@yahoo.com
Date de soumission	14 décembre 2021

1. L'ÉNONCÉ DE VISION DE MADAGASCAR POUR 2030

D'ici la fin de 2030, la vision de Madagascar en matière de planification familiale est d'avoir une Nation où :

- Chaque individu : femme, homme, jeune, adolescent, enfant, nouveau-né, en occurrence toute la population, jouisse pleinement de ses droits à la santé ;
- Chaque grossesse soit désirée et protégée ;
- Chaque femme qui accouche soit protégée des pathologies et états morbides évitables ;
- Les Produits de Santé de la Reproduction soient sécurisés permettant d'offrir à la population des services et soins de Santé de la Reproduction permanents, équitables et de qualité.

2. OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

OBJECTIFS POLITIQUES/PROGRAMMATIQUES

Les trois objectifs politiques de Madagascar d'ici 2030 :

1. Augmenter le taux de prévalence contraceptive moderne pour les femmes en union de 60%
2. Réduire le taux de besoins non satisfait en PF à 8 %
3. Atteindre l'indice synthétique de fécondité à 3

Les principaux objectifs d'engagement pour traduire les objectifs politiques sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

Objectif d'engagement 1 :	
Énoncé de l'objectif	Allouer 5% du budget total annuel d'achat des produits contraceptifs
Calendrier	2021-2030
Justification	Pour assurer la contribution de l'État Malagasy à l'achat des contraceptifs, la rubrique achat de produits contraceptifs devrait figurer dans la LFI et LFR (Loi de Finance Initiale et Loi de Finance Rectificative) chaque année avec comme une base de référence en 2022 de 7 millions de dollars USD soit environ 500 000 USD d'allocation annuelle par le gouvernement.
Stratégies	<p>Plaidoyer auprès du Ministère de la Santé qui est parmi les signataires de l'engagement.</p> <p>Plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie et des Finances qui lui aussi est parmi les signataires de l'engagement.</p> <p>Renforcer le mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'engagement par l'appui des organisations de la société civile, les Partenaires techniques et financiers</p> <p>Veille stratégique lors de l'élaboration de la loi de finance chaque année.</p>

Objectif d'engagement 2 :	
Énoncé de l'objectif	Renforcer le plaidoyer auprès de Partenaires Techniques et Financiers pour l'augmentation à hauteur de 10% de leur contribution habituelle par an au programme de la Planification Familiale
Calendrier	2021-2030
Justification	Les Partenaires Techniques et Financiers jouent un rôle clés pour la

	<p>planification familiale. Ainsi, le maintien et le renforcement de leur contribution est primordiale pour l'atteinte des objectifs FP2030.</p> <p>Le rôle de coordination au niveau nationale sera assuré par le Comité National en PF regroupant le Ministère de la Santé, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère en charge de la Population, les Partenaires Techniques et Financiers, les partenaires de mise en œuvre et la société civile.</p> <p>La liste des membres du Comité cités plus haut n'est pas exhaustive. Le PANB 2021-2025/30 et un cadrage budgétaire.</p> <p>Le rapport financier global de chaque acteur.</p>
Stratégies	<p>Plaidoyer pour la mobilisation des ressources des PTF.</p> <p>Diversification des ressources financières du programme PF.</p> <p>Exploration des autres sources potentielles pour le financement du programme PF.</p> <p>Reconsidération de la politique de gratuité des produits et services PF au niveau du secteur public (en conformité avec la politique nationale pharmaceutique).</p> <p>Extension des sources de distribution et offres de service et de produits contraceptifs. Signature du country Compact afin de bénéficier du Matching Fund pour accroître la mobilisation des ressources additionnelles auprès des partenaires.</p> <p>Ouverture de l'espace fiscale pour la mobilisation des ressources additionnelles.</p> <p>Mise en œuvre de l'approche Marché Total.</p>

Objectif d'engagement 3 :	
Énoncé de l'objectif	Rechercher le financement des gaps pour le programme de la Planification Familiale en collaboration avec le Partenaire Techniques et financiers avec au moins 5% du financement par le secteur privé
Calendrier	2021-2030

Justification	<p>En complémentarité avec les autres secteurs, le secteur privé pourrait jouer un rôle essentiel pour combler le GAP de financement en matière d'achat de produits contraceptifs et de la mise en œuvre des programmes PF.</p> <p>Un plan de travail avec le positionnement financier des partenaires du secteur privé des différents secteurs à développer.</p>
Stratégies	<p>Plaidoyer pour la mobilisation des ressources du secteur privé.</p> <p>Coordination de tous les projets de santé maternelle et reproductive d'exécution des partenaires sous l'égide du Ministère chargé de la santé/ Direction chargée de la santé de la famille.</p> <p>Diversification des ressources financières du programme PF. Renforcement du partenariat avec le secteur privé. Mobilisation des ressources auprès du secteur privé. Utilisation efficiente et pérenne du financement disponible. Mise à la disposition des officines des produits contraceptifs.</p>

Objectif d'engagement 4 :	
Énoncé de l'objectif	Assurer la disponibilité des produits contraceptifs sur tout le territoire Malagasy avec un taux de rupture moyen aux points de prestation de moins de 10% par méthode
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>Une disponibilité suffisante des produits contraceptifs est essentielle pour assurer l'atteinte des objectifs fixés pour 2030.</p> <p>Un plan d'approvisionnement annuel en produits contraceptifs pour le secteur public et privé sera à développer. Le taux de disponibilité exigé est d'au moins 90% pour chaque produit.</p>
Stratégies	<p>Plaidoyer pour le positionnement des partenaires techniques et financiers à l'achat des produits contraceptifs.</p> <p>Renforcement du financement domestique par les mécanismes additionnels de financement (Country Compact, création d'une ligne budgétaire de l'état pour la PF...)</p> <p>Supervision de soutien logistique au dernier kilomètre</p> <p>Renforcement du suivi (Spot check, annuel, enquêtes sur la</p>

	<p>Sécurisation des Produits de la Santé de la Reproduction, End Use Vérification...)</p> <p>Renforcement du mécanisme d'approvisionnement et de l'achat des produits SR/PF.</p> <p>Marché et financement des produits SR /PF coordonnés et maximisés pour un Marché Total et une pérennisation de la sécurisation des produits de PF</p> <p>Renforcement du Système d'Information de Gestion Logistique des intrants SR/PF à tous les niveaux.</p>
--	---

Objectif d'engagement 5 :	
Énoncé de l'objectif	Assurer l'application du concept « Ne laisser personne de côté » : accès de toutes et de tous aux services de PF de qualité comprenant les personnes vulnérables (adolescents et jeunes, personnes handicapées, les personnes démunies, des détenu(e)s et les personnes en situation d'urgence humanitaire)
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>La planification familiale est un droit humain inaliénable. L'accès universel aux services et produits de Planification Familiale de qualité est essentiels pour l'atteinte des objectifs.</p> <p>Existence de la loi en SR/PF garantissant le droit de tout individu, indépendamment de son âge, aux services complets en PF: informations, éducation, communication, prise en charge, référence, en matière de Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale (article 5 de la loi 2017-043).</p> <p>Existence des indicateurs spécifiques à chaque groupe de personne énoncé dans l'objectif dans les documents cadres nationaux comme le PANB.</p>
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la demande pour une meilleure utilisation des services de SR/PF. - Développement de stratégies de communication en SR/PF basées sur des évidences ayant recours à une théorie du changement de comportement comme outil.

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des campagnes d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sur la SR/PF auprès de la population tout en utilisant des méthodes diversifiées par cible. - Intégration de la sensibilisation et des offres de service PF lors des Célébrations des journées mondiales clés et événements nationaux en vue de conscientiser la population sur l'importance de la PF et les défis spécifiques pour chaque groupe cible afin d'assurer la visibilité des services PF. - Renforcement des actions de sensibilisations en SR/PF adaptées à chaque tranche d'âge pour les adolescents et les jeunes. - Amélioration de l'accès et de l'offre de services intégrés de SR/PF de qualité. - Mise à l'échelle des Méthodes de Longue Durée, permanentes et de la distribution des nouveaux produits contraceptifs. - Amélioration de l'accès aux services de SR/PF de qualité pour tous, y compris les groupes désavantagés, marginalisés et en milieu enclavé, et en milieu carcéral. - Assurance de la continuité de services lors des situations d'urgence (sanitaire, catastrophe naturelle). - Amélioration de l'environnement favorable pour la PF. - Passer à l'échelle les stratégies à haut impact telles que la distribution à base communautaire, les stratégies mobiles, les stratégies avancées, le DMPA-SC en auto-injection, PFPP etc. - Réplication et mise à l'échelle des bonnes pratiques en IEC/SBCC et en mobilisation sociale de tous les acteurs intervenant dans le domaine de la SR/PF. - Organisation annuelle de la campagne nationale de la PF. - Elargissement de la gamme des méthodes contraceptives
--	--

Objectif d'engagement 6 :	
Énoncé de l'objectif	Accroître le nombre de structures offrant des informations et/ou des services de PF adaptées aux besoins des adolescents et jeunes, de 400 à 850

Calendrier	2021-2030
Justification	<p>Selon le RGPH3, l'âge moyen de la population malagasy est de 22,4 ans. La tranche d'âge de 10 à 24 ans représente les 34,68% de la population totale et les moins de 18 ans à 50%.</p> <p>Le ratio de mortalité maternel est encore dans une situation alarmante car 10 femmes dont 3 adolescentes âgées de 15 à 19 ans meurent par jour suite à la grossesse ou à l'accouchement, soit 408 par 100 000 naissances vivantes.</p> <p>Disponibilité du plan stratégique de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes 2020-2025. Taux de fécondité des adolescents et jeunes élevé. Besoins non satisfaits en PF élevé chez les adolescents et jeunes.</p>
Stratégies	<p>Renforcement (construction et équipement) de la mise en place de centres de santé amis des jeunes ainsi que des maisons des jeunes et des coins jeunes à raison de 50 nouveaux centres par année.</p> <p>Plaidoyer à l'endroit de l'État et des PTFs.</p> <p>Réfection de l'existant au cas de besoin.</p>

Objectif d'engagement 7 :	
Énoncé de l'objectif	Assurer le respect des normes de qualité à l'accès aux services de la Planification Familiale
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>Pour aller vers la vision et les objectifs fixés, l'offre de service respectant les normes de qualité pour l'accès aux services de PF est une condition requise.</p> <p>L'Utilisation du tableau de bord-amélioration de la qualité de la planification familiale sera mise en œuvre au moins dans 80% à tous les niveaux.</p>
Stratégies	Renforcement des capacités des agents de santé publics et privés sur les offres de service en PF fondés sur les droits en SR.

	<p>Amélioration de l'accès et de l'offre de services intégrés de SR/PF de qualité.</p> <p>Dotation en matériels et équipement des formations sanitaires.</p> <p>Approvisionnement en produits SR de qualité maîtrisé et sécurisé, et gestion performante des intrants.</p> <p>Amélioration de l'environnement favorable pour la PF.</p> <p>Poursuivre l'élargissement de la gamme des méthodes contraceptives de Planification Familiale.</p> <p>Utiliser l'outil de suivi de la qualité (Dashboard Assurance de la Qualité en PF ou AQPF) pour mener des améliorations à court et à moyen termes.</p>
--	--

Objectif d'engagement 8 :	
Énoncé de l'objectif	<p>Garantir l'application de tous les documents législatifs, politiques, stratégiques et les plans de mise en œuvre relatifs à la PF par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'ensemble des textes dans les 23 régions, 119 districts et les 1695 communes - Assurer le suivi annuel de la mise en œuvre des documents législatifs, politiques et stratégiques
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>La diffusion et l'application des différents documents législatifs, politiques, stratégiques et les plans de mise en œuvre relatifs à la PF assurera un environnement favorable à l'atteinte des objectifs 2030. A savoir,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'engagement FP2030, - le projet d'amélioration de la couverture en PF 2021-2023, - le plan stratégique en PF 2021-2025, - le plan d'action national budgétisé en PF 2021-2025 - la loi en santé de la reproduction et PF Loi 2017-043, - la loi sur le mariage interdisant le mariage précoce.
Stratégies	<p>Mettre en œuvre selon une approche holistique, intégrée et complémentaire les différents documents cadres sur la santé sexuelle et reproductive.</p> <p>Opérationnalisation de la loi SR/PF n°2017-043 et promotion de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi des lois et règlements</p>

	<p>visant à garantir l'égalité d'accès aux contraceptifs et à une information, une éducation et des services complets en matière de santé sexuelle et reproductive pour tous</p> <p>Dissémination des différents documents législatifs, politiques, stratégiques et les plans de mise en œuvre relatifs à la PF par atelier, réseaux sociaux, mass média, journal.</p> <p>Lancement du projet d'amélioration de la couverture en PF 2021-2023 avec des concours sur la commune championne en PF.</p> <p>Opérationnalisation de l'outil de suivi des indicateurs de mise en œuvre des textes législatifs et documents d'engagement en SR/PF.</p>
--	---

Objectif d'engagement 9 :	
Énoncé de l'objectif	Mettre en œuvre au moins 75% des interventions du pilier santé définies dans la feuille de route du dividende démographique.
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>La Planification Familiale est un pilier clés de la Dividende Démographique en vue de la transition démographique.</p> <p>Pour cela :</p> <p>Engagement FP 2030 signé.</p> <p>Plan de mise en œuvre 2022 - 2023.</p> <p>Plan stratégique en PF 2021 – 2025.</p> <p>La feuille de route de Dividende Démographique</p> <p>Les interventions suivantes : mise en place d'un environnement favorable pour la PF, renforcement de capacité nationale, sensibilisation, financement durable...seront au moins mis en œuvre</p>
Stratégies	<p>Opérationnalisation de l'outil de suivi des indicateurs de mise en œuvre des textes législatifs et documents d'engagement en SR/PF.</p> <p>Renforcement du mécanisme de redevabilité (Organisation de la Société Civile, COMARESS ou Coalition Malagasy pour le</p>

	<p>Renforcement du Système de Santé).</p> <p>Renforcement du système de suivi et évaluation de la mise en œuvre des activités.</p>
--	--

OBJECTIF FINANCIER : FP2030 recommande vivement d'inclure un objectif précis sur le financement de la planification familiale dans votre engagement. Veuillez inclure les détails de toutes les dépenses gouvernementales actuelles et supplémentaires qui soutiennent la planification familiale, y compris les achats de produits, les campagnes de création de la demande, les investissements dans la formation et la recherche, et la prestation de services.

Objectif d'engagement 1 :	
Énoncé de l'objectif	Allouer 5% du budget total annuel d'achat des produits contraceptifs
Calendrier	2021-2030
Justification	<p>Faible contribution actuelle du gouvernement pour l'achat des produits</p> <p>Absence de ligne budgétaire spéciale PF.</p> <p>Pour accroître la contribution de l'État Malagasy à l'achat des contraceptifs, la rubrique achat de produits contraceptifs devrait figurer dans la LFI et LFR (Loi de Finance Initiale et Loi de Finance Rectificative) chaque année avec comme une base de référence en 2022 de 7 millions de dollars USD soit environ 500 000 USD d'allocation annuelle par le gouvernement.</p> <p>Forte engagement des autorités nationales en faveur de la PF.</p>
Stratégies	<p>Plaidoyer auprès du Ministère de la Santé qui est parmi les signataires de l'engagement.</p> <p>Plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie et des Finances qui lui aussi est parmi les signataires de l'engagement.</p> <p>Renforcer le mécanisme de suivi de la mise en œuvre de</p>

	<p>l'engagement par l'appui des organisations de la société civile, les Partenaires techniques et financiers</p> <p>Veille stratégique lors de l'élaboration de la loi de finance chaque année.</p>
--	---

3. PROCESSUS DE CONSULTATION DE L'ENGAGEMENT

Toutes les parties prenantes membre du Comité National en PF ont participé au processus d'élaboration des engagements, à savoir :

- Ministère de la Santé Publique
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Population
- Partenaires Techniques et Financiers : UNFPA, USAID, OMS
- Partenaires de mise en œuvre : Marie Stopes Madagascar, PSI, FISA, SALFA, SAF/FJKM, USAID/ACCESS, IMPACT/PATH
- Autres Partenaires : HP Plus, WISH2ACTION/ OPTIONS, Humanité et Inclusion, Médecins du Monde, Access Collaborative
- Sociétés civiles : COMARESS, ASOS, Association des Jeunes : Tanoralray, IYAFP (International Youth Alliance for Family Planning) et Advocacy For Youth
- Consultant de l'UNFPA sur l'évaluation des coûts des trois zéro transformateurs tels que les zéro besoins non satisfaits en PF, zéro décès maternel et zéro violence basée sur le genre

Étape1: Identifier les principales parties prenantes et créer un plan d'engagement des parties prenantes

La première étape après la réunion des points focaux FP2020 à Dakar en mars 2020 c'est la restitution auprès de la Directions de la Santé Familiale puis au Comité PF afin d'élaborer un draft d'une feuille de route pour une Table Ronde sur la PF et de valider le calendrier provisoire de réengagement.

Étape 2: Obtenir l'adhésion des principaux décideurs

Remise de la lettre d'invitation à s'engager au sein du partenariat FP2030, lettre émanant de FP2030, à Monsieur le Ministre de la Santé Publique nouvellement nommé au mois d'août 2021 et aussi plaidoyer auprès de lui sur la tenue de la Table Ronde en PF lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Contraception le 26 septembre.

Puis, envoi des documents de Communication verbale au conseil des Ministres.

Étape 3: Élaborer une feuille de route complète du processus d'engagement

La feuille de route du processus d'engagement a été élaborée et validée par le comité national en PF au début de l'année 2021.

Étape 4: Étudier la progression de l'engagement précédent

En août 2021, le Ministère de la Santé avec ses Partenaires en PF a organisé un atelier de suivi des indicateurs des textes législatifs et documents d'engagement SR/PF incluant l'engagement FP2020.

En effet, dans l'engagement FP2020, les objectifs fixés c'est d'atteindre premièrement, un taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes mariées TPCm à 50%, la situation en 2020 où il y avait la dernière enquête EDS était de 43%. Deuxièmement, un taux de besoins non satisfait en PF à 9% mais on est à 14, 5%.

Concernant les différents engagements, il y avait neuf (9) engagements ont été tracés dans FP2020, globalement 8/9 engagements ont été effectifs de 2016 à 2020.

Étape 5: Rédiger un énoncé de vision et fixer des objectifs

Élaboration des propositions d'engagements avec les justificatifs depuis le mois de mars 2021 avec la participation active des membres du Comité PF cités plus haut.

Tenue des réunions périodiques mensuelles ou réunions bimensuelles en cas de nécessité.

Des fois, réunion du Comité restreint, des fois réunion du Comité élargi depuis le mois de mars 2021 pour élaborer les différents documents relatifs à la Table Ronde pour l'obtention des engagements de haut niveau.

La réunion de validation finale des engagements a eu lieu au mois d'août 2021.

Étape 6: Définir une approche de responsabilisation de l'engagement du pays

L'approche de responsabilisation du pays est la présentation des différents thèmes dans les documents de plaidoyer de la Table Ronde.

La Présidence, la Primature et les sept (7) Ministères de Dividende Démographique sont parmi les invités de la Table Ronde durant laquelle les quatre (4) thèmes suivants ont été présentés en panel:

- Dividende démographique,
- Retour sur l'investissement en PF,
- Investir dans la planification familiale pour satisfaire tous les besoins d'ici 2030,
- Investir dans la planification familiale pour satisfaire tous les besoins d'ici 2030,
- Lutte contre les influences négatives autour de la PF : Ministère de la Santé Publique.

Étape 7: Partager l'ébauche de l'engagement pour avis

Le partage de draft au FP 2030 a été fait en août 2021.

Étape 8: Finaliser, valider et partager votre engagement.

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Contraception et l'intégration de Madagascar dans l'initiative mondiale FP2030, une table ronde pour l'engagement de haut

niveau an PF a été réalisée le 28 septembre 2021 à Antananarivo.

Le thème de la célébration est “**Planification Familiale: levier de développement**”.

Les différents discours et les panels de discussions se sont tournés autour de la place de la PF dans le développement surtout économique du Pays.

La table ronde en PF a vu la participation d'environ 200 personnes issues des différentes entités telles que, la Présidence, la Primature, le Sénat, l'Assemblée Nationale, les différents Ministères du Dividende Démographique, le corps diplomatique représenté par Le Président du Système des Nations Unies, OMS, UNFPA, USAID, Ambassadeur britannique, Principauté de Monaco.

Les différents ONG: Marie Stopes Madagascar, PSI, Health Policy Plus, Humanités Inclusion, WISH2ACTION, OPTIONS, SAF/FJKM, SALFA, FISA.

Les associations des jeunes: YIAFP, Tanora Iray, Jeunes Leaders,

Les organismes des sociétés civiles: ASOS (Actions Socio-sanitaires et Organisation de Secours), COMARESS (Coalition Malagasy pour le Renforcement du Système de Santé).

Son Excellent Monsieur Le Président de la République de Madagascar a souligné durant son allocution l'importance de l'autonomie des femmes quand au choix du nombre d'enfants et le respect de la décision de la femme quand au moment où elles veulent avoir son enfant. Les avantages de la Planification Familiale sur certains droits des enfants. Il a incité la population malagasy de changer le souhait d'avoir sept garçons et sept filles dans le discours de mariage traditionnel et dans le livret de famille lors de mariage civile en avoir le nombre d'enfants voulus par les femmes selon leur choix.

L'augmentation du taux de prévalence contraceptive en 60% d'ici deux ans serait réalisable, c'est-à dire en 2023, si tout le monde aura la volonté. Il a demandé un plan chiffré et évaluable pour atteindre cet objectif.

La signature de l'engagement FP2030 du Pays a été effectuée par Son Excellent Monsieur Le Président de la République de Madagascar RAJOELINA Andry Nirina au cours de cette table ronde pour l'engagement de haut niveau en PF.

L'engagement a été signé aussi par le Ministre de la Santé Publique et le Ministre de d'Économie et des Finances.

Les différentes autorités internationales que nationales ont aussi témoigné leurs engagements en faveur de la PF à Madagascar à travers la signature de l'engagement FP 2030.

Étape 9: Lancer l'engagement au niveau local et l'amplifier au niveau mondial.

Le lancement au niveau des 23 régions a été initié à partir du mois de décembre 2021 suivi de partage de ce document au niveau du FP 2030 ce mois de décembre 2021.

4. APPROCHE DE REDEVABILITÉ DE L'ENGAGEMENT

L'outil de suivi des indicateurs de mise en œuvre des textes législatifs et documents d'engagement en SR/PF sera utilisé pour le suivi de la mise en œuvre des engagements.

Le caractère inclusif et participatif de toutes les parties prenantes induit une responsabilité gage du respect effectif de la mise en œuvre des engagements. Les gouvernements sont tenus de respecter les engagements car leurs mises en œuvre vont contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de santé. Les organisations de la société civile étant dans leurs rôles de veille sont tenues d'accompagner le gouvernement dans le respect de ses engagements en assurant le suivi de leur mise en œuvre et en accompagnant le gouvernement dans la mise en œuvre au niveau communautaire.

La société civile va réaliser des activités de plaidoyer du niveau communautaire jusqu'au niveau politique pour la mobilisation des ressources et la facilitation de la mise en œuvre des engagements. Elle va également contribuer à la création de la demande, assurer l'offre des services et faire la veille citoyenne pour le respect effectif des engagements.

Puisque l'élaboration de l'engagement a été inclusive et a vu la participation effective des plateformes de jeunes cela permettra aux jeunes de rester en consortium et de contribuer à la réalisation des engagements à travers des plaidoyers et la mobilisation sociale.

Le suivi de la mise en œuvre des engagements se fera aussi à travers les données des enquêtes telles que les EDS et les enquêtes MICS.

4.2. Décrivez le processus du pays pour l'examen annuel (ou plus fréquent) des données sur les progrès et le partage de ces données avec les partenaires.

Plusieurs instances seront utilisées pour faire le point sur le niveau de mise en œuvre des engagements :

- **Réunion mensuelle du Comité National en PF** : elle réunit les membres du Comité incluant les Points Focaux FP2030 (Ministère de la Santé, Représentant de la Société Civile, Représentant des Jeunes, UNFPA et USAID). La réunion sert à faire le suivi des engagements.

- **Atelier de consensus annuel** : Il permet de faire le consensus sur les indicateurs de Track20. Il réunit tous les acteurs majeurs de la PF au niveau national.

- **Atelier trimestriel de suivi des indicateurs de PANB PF**

• **Atelier annuel de suivi des indicateurs:** à travers l'outil de suivi des indicateurs de mise en œuvre des textes législatifs et documents d'engagement en SR/PF

4.3. Décrivez les mesures correctives à prendre au niveau du pays en cas d'absence de progrès ou de violations flagrantes de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en 200 mots environ :

- Renforcer l'opérationnalisation de la loi sur la santé de la reproduction et de la planification familiale.
- Effectuer le plaidoyer auprès des acteurs concernés (Députés, Ministère de la Santé, Ministère de la Population, Partenaires Techniques et Financiers) avant l'élaboration du prochain budget pour la prise en compte du budget alloué à l'achat des produits contraceptifs.
- Renforcer le plaidoyer sur la mobilisation des ressources domestiques et externes.
- Faire l'évaluation des stratégies en cours et en définir de nouvelles au besoin.
- Faire le suivi rapproché de la mise en œuvre des engagements.
- Renforcer le suivi pour la promotion des Droits Sexuels et Reproductifs.
- Renforcer les actions de sensibilisation.
- Faire le rappel du code d'éthique et de déontologie.

4.4. Décrivez comment l'approche de redevabilité ci-dessus sera financée :

- Les réunions mensuelles du Comité National en PF sont financées par les partenaires techniques et financiers.
- Les ateliers de consensus national sont financés par Track20.
- Les ateliers trimestriels de suivi des indicateurs de PANB PF sont financés par HP Plus jusqu'ici.
- Pour les ateliers annuels de suivi des indicateurs, le financement est encore à rechercher.

4.5. Veuillez définir l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre complète de l'approche de redevabilité ci-dessus :

L'appui de FP2030 aux réunions des Points Focaux FP2030 permet de faire le point des avancées et de faire le suivi régulier de la mise en œuvre des engagements.

L'appui technique de Track20 permet de faire l'analyse des indicateurs.

4.6. Toute autre information :

A titre indicatif, selon l'Enquête Démographique et de Santé cinquième édition EDS V sortie en 2021, le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union est de 43%, 34% pour les 15 à 19 ans.

Le taux de besoins non satisfaits est de 15%, ce taux est de 13% pour les 15 à 19 ans.

Pour capitaliser les acquis et les bonnes pratiques, Madagascar vient de renouveler son engagement en faveur du partenariat mondial «Family Planning 2030» afin d'améliorer l'accès de la population Malagasy à des services de planification familiale de qualité. L'objectif de ce partenariat est d'atteindre une prévalence contraceptive à 60% vers la fin de l'année 2030. Néanmoins, au cours d'une cérémonie d'ouverture de la table ronde qui s'est tenue le 28 septembre 2021, le Président de la République a exhorté le Ministère de la Santé et ses partenaires à multiplier les efforts pour atteindre cet objectif fixé d'ici fin 2023.

5. CALENDRIER DE LANCEMENT DE L'ENGAGEMENT

- 1- L'engagement a été signé et lancé depuis l'obtention de l'engagement de haut niveau le 28 septembre 2021.
- 2- Le plan de mise en œuvre pour 2022 -2023 est élaboré, à ce propos le lancement au niveau sous national est déjà entamé depuis ce mois de décembre 2021 à travers l'organisation de forum régional au niveau des 23 régions.